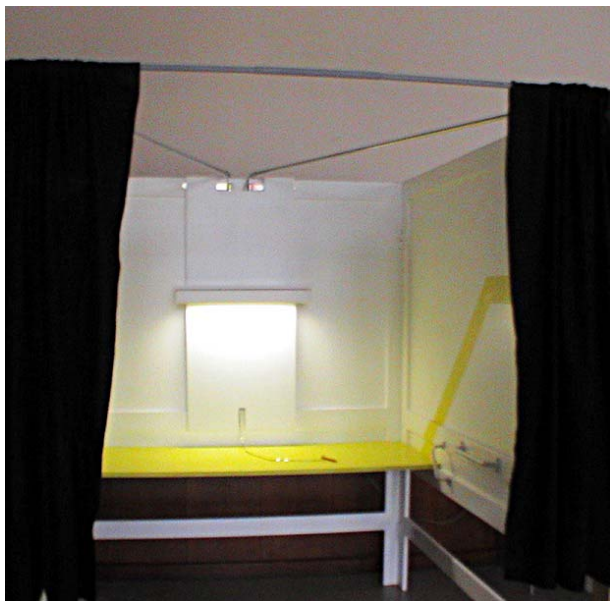


*Une initiative de la Commission Consultative Communale des Personnes Handicapées
de la Ville de Verviers*

Elections 2012 – Des isoloirs mieux adaptés aux personnes en situation de handicap.

A Verviers, il existait déjà des isoloirs réservés aux personnes en situation de handicap, mais ceux-ci devaient être améliorés.

C'est pourquoi, à l'initiative de la Commission Consultative Communale des Personnes Handicapées de la Ville de Verviers et en parfaite collaboration avec le Service P.A.S.C.A.E. (Police Administrative – Sécurité Civile – Affaires Electorales) et les Services techniques de la Ville, un nouveau type d'isoloir adapté a été réalisé en vue d'une meilleure accessibilité aux bureaux de vote des personnes en situation de handicap.



Une personne en situation de handicap est, un citoyen à part entière.

C'est ainsi que, en tenant compte des remarques et suggestions des membres de la Commission Consultative des Personnes Handicapées représentant plusieurs types de handicaps, les nouveaux isoloirs répondent aux attentes et besoins du public cible.

Par ailleurs, le Service P.A.S.C.A.E. va proposer au Collège Communal de marquer son accord pour que, dans un premier temps, quatre isoloirs soient placés sur les sites suivants : l'Athénée Royal Verviers 1, l'école Fondamentale Autonome de Heusy, l'école communale des Linaigrettes de Stembert et l'école communale d'Ensival (sites accessibles aux personnes à mobilité réduite).

D'autres mesures sont à l'étude pour que les personnes en situation de handicap puissent exprimer leurs votes dans d'autres locaux que ceux où ils doivent habituellement voter, afin de leur permettre soit d'accéder aux sections de vote pourvues du nouveau modèle d'isoloir adapté, soit de voter dans des bâtiments mieux accessibles pour eux.

De plus, lors des prochaines élections il est envisagé que des stewards revêtus d'un gilet vert fluo portant la mention « Service électoral » se chargent d'accueillir et d'orienter les personnes en situation de handicap.

Enfin, le Service P.A.S.C.A.E. adressera une note de sensibilisation aux Présidents de Bureau sur la législation en faveur des personnes en situation de handicap.

Cette initiative menée suite au travail de la Commission Consultative Communale des Personnes Handicapées est un bel exemple de collaboration entre plusieurs services de la Ville de Verviers en vue d'une meilleure intégration de la Personne Handicapée.